



Séance du 2 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 2 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, CAMPOS, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : Mmes et MM BERGE (BAREILLE), CAPDEVOLLE (CHAPOTHIN), SENTAURENS (LACROIX),

TADDEI (CAYRON)

Absent excusé : MM LAFFAILLE, PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet : Création d'emplois dans le cadre de la promotion interne

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des besoins du service et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un d'Agent de Maîtrise Principal pour assurer les missions de :

- Responsable de l'équipe bâtiment

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE ▫ la suppression, à compter du 01/08/2023, d'un emploi permanent à temps complet d'Agent de Maîtrise,

- la création, à compter du 01/08/2023, d'un emploi permanent à temps complet d'Agent de Maîtrise Principal,

PRECISE ▫ que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Gérard CAYRON

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	21

CONVOCAATION	
Date :	25/05/2023
Affichage :	25/05/2023